

Groupe

L'HUMAIN D'ABORD

Auvergne-Rhône-Alpes



LETTRE D'INFORMATION

- JANVIER 2016 - #1

ÉDITO

par Cécile Cukierman

Création du groupe L'Humain D'Abord : « Un mandat de résistance »

Le groupe L'Humain D'Abord en Auvergne Rhône-Alpes existe désormais officiellement. Les 7 élus PCF Front de Gauche qui le compose sont en ordre de bataille. Cécile Cukierman, désignée présidente du groupe, entend faire de ce mandat un « mandat de résistance » face à la droite

décomplexée de Laurent Wauquiez. Car nous ne plaçons pas le curseur au même endroit : à la complaisance envers les entreprises, nous prônons une plus grande conditionnalité des aides que la Région leur attribue. Au-delà de la question des portiques dans les lycées, nous souhaitons la gratuité des livres scolaires. A la défiance envers la SNCF, nous demandons qu'elle soit en capacité d'assurer un véritable service de qualité. Conscients que les politiques austéritaires de la droite régionale viendront creuser

les inégalités dans notre Région, nous veillerons à ce que tous les acquis de la gauche, particulièrement en termes de protection des citoyens, ne soient pas démantelés.

A toutes les mesures rétrogrades, nous proposerons une opposition farouche, insolente et audacieuse. Nous serons sur le terrain des luttes, aux côtés de toutes celles et tous ceux qui risquent de pâtir de ces changements politiques, les plus fragiles, en particulier dans le milieu associatif, culturel, syndical.

Eco + commissions p.2 | Indemnités des CR p.3 |

Règlement Intérieur p.4 | Finances + Emploi p.5 | Aubert & Duval p.6 |

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote d'une aide exceptionnelle à Aubert & Duval :

Laurent WAUQUIEZ, nouveau président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, n'aura pas tardé pour mettre le Conseil régional à disposition des grandes entreprises du CAC 40. Une de ses première proposition aura été de faire approuver, par l'assemblée délibérante de la Région, le principe d'une subvention exceptionnelle à l'entreprise Aubert & Duval située aux Ancizes (63). Les élus communistes ont rejeté cette « subvention-cadeau » d'un montant de 1,2 M. Ces aides exceptionnelles s'inscrivent hors critères des dispositifs économiques existant. Elles sont arbitraires et porteuses d'une véritable dérive clientéliste.

Dans le cas précis d'Aubert & Duval, le Conseil régional va donc participer à un projet d'investissement privé portant sur de l'impression 3D « Métal » consistant en la fabrication

de pièces par ajouts de poudre spéciales. Les élus communistes partagent la nécessité d'un tel projet d'innovation. Les procédés de fabrication avec l'impression 3D dénotent un potentiel à mettre en avant.

Mais au vu de la taille et la solidité de l'entreprise ce n'est pas à la collectivité de participer aux investissements en aidant grassement ce grand groupe du CAC 40. En 2013, le groupe ERAMET, dont dépend Aubert & Duval, a pu distribuer à ses actionnaire la vertigineuse somme de 319 M tout en procédant à un plan de licenciement et à la mise en chômage partiel de ses salariés !

De plus, alors que l'Etat s'en prend violement aux dotations des collectivités territoriales, cette aide de 1,2 M est une provocation, d'autant le groupe a déjà obtenu les

largesses financières, en 2014, du Conseil régional d'Auvergne et de l'Europe.

Enfin, les élu-e-s communistes rappellent qu'avec leurs investissements sur les routes, sur l'aménagement de zones d'activités, sur les constructions de logements pour les salariés, les collectivités territoriales, participent déjà activement au développement des entreprises, petites et grandes.

Laurent WAUQUIEZ a donc bien fait le choix du camp des grands patrons et des rentiers. Ce n'est pas le cas des élu-e-s communistes. Pour notre part nous sommes du côté de l'intérêt général, des travailleurs et de toutes celles et tous ceux qui souffrent et subissent les conséquences de l'austérité.

ZOOM SUR ...

Les commissions thématiques

- BOUCHET Boris** | Formation initiale et lycées | Affaires culturelles | Vie associative, Sport et jeunesse
- CUKIERMAN Cécile** | Tourisme et thermalisme | Numérique | Finances, administration générale
- DEBU Raphaël** | Sécurité | Relations internationales et accords agricoles | Entreprises, emploi, développement économique
- FROMAGE Catherine** | Enseignement supérieur et recherche | Agriculture, ruralité, viticulture et alimentation
- JACQUART François** | Environnement, développement durable et énergie | Transports, aménagement du territoire et infrastructures | Questure
- SEMET Pascale** | Economie de proximité, commerce, artisanat, professions libérales | Formation continue et apprentissage
- VOIR Patrice** | Action sociale, Politique de la ville et logement | Montagne | Santé, famille, politique en faveur des personnes handicapées

SESSION RÉGIONALE DU 28 JANVIER 2016

ORGANISATION - FINANCES

Indemnités des conseillers régionaux

par François Jacquot

La délibération que vous nous proposez aujourd'hui n'est pas une surprise.

Comme bon nombre de responsables politiques de droite, vous considérez que la réduction des indemnités des élus est un signal donné aux électeurs pour que le monde politique retrouve du crédit auprès de ceux -ci.

C'est mal connaître où feindre d'ignorer les véritables raisons qui conduisent nos concitoyens à tourner le dos aux femmes et aux hommes politiques.

Vous ne rachèterez pas les échecs des politiques libérales par des mesures qui relèvent avant tout de la communication.

Ce qui a créé ce fossé c'est la volonté de privilégier en permanence la satisfaction du besoin des financiers au détriment de l'emploi, du pouvoir d'achat, des services publics. C'est le lien entre pouvoir politique et pouvoir de l'argent qui fait le lit de la perte de confiance.

C'est également, la non prise en compte de l'expression de la population par leur vote, voire même la négation de leur vote comme en 2005, qui accentue la défiance.

Alors si vous souhaitez vraiment redonner ses lettres de noblesse à la politique, prenez des mesures à la hauteur de votre envie annoncée de faire de la politique autrement.

Vous êtes encore parlementaire et non Président de la région à temps plein, c'est regrettable !

Ne pensez-vous pas que cette

question est plus importante aux yeux des déçus de la politique ?

Monsieur le Président :

Puisque vous êtes encore parlementaire alors profitez-en pour déposer un projet de loi qui viserait à mettre en place un véritable statut de l'élu permettant notamment à chaque salarié du privé d'avoir des droits lui permettant d'exercer une fonction élective sans risquer son emploi et vous verrez que le visage des assemblées changerait.

Monsieur le Président :

PUISQUE VOUS ÊTES ENCORE PARLEMENTAIRE ALORS PROFITEZ-EN POUR DÉPOSER UN PROJET DE LOI QUI VISERAIT À REMETTRE À PLAT L'ENSEMBLE DU SYSTÈME INDEMNITAIRE DE NOS ASSEMBLÉES DU LOCAL AU NATIONAL ET EMPÊCHERAIT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS ET L'UTILISATION DES INDEMNITÉS DE REPRÉSENTATIVITÉ À DES FINS PERSONNELLES

Monsieur le Président : nous sommes prêts à vous accompagner sur le chemin d'une refonte de notre république, mais ce n'est pas l'objectif que vous recherchez, ni vous, ni votre formation politique.

Ce que vous nous proposez aujourd'hui, c'est un mirage, celui qui consisterait à laisser penser que les élus vivent tous bien et qu'ils peuvent bien faire un effort dans une période où l'on demande des sacrifices à la population.

Nous ne vous suivrons pas sur ce chemin scabreux ;

Bien sûr que certaines dérives de



femmes et d'hommes politiques sont condamnables et bien souvent ils s'en sortent sans une égratignure, laissant un sentiment d'impunité envahir les électeurs.

Monsieur le Président,

Lorsqu'un homme politique qui a été Président de la république touche plus de 100 000 euros pour faire une conférence et que là il y a matière à s'offusquer... je ne vous entends pas mais lorsque que je vous écoute dire qu'un élu qui pourtant n'a que son mandat de conseiller régional indemnisé 1700 euros net et qui passe un temps infini au service de ses concitoyens peut faire un petit effort, je me dis que l'on ne vit pas dans le même monde.

Monsieur le Président, vous avez la solidarité sélective.

Et même dans votre solidarité sélective, vous sélectionnez encore en vous affranchissant par exemple de diminuer de 10% le nombre de vos vice-présidents et vice-présidentes sans parler de l'écrêtage qui protège certains élus.

Alors Monsieur le Président, nous ne vous suivrons pas.

Nous refusons de cautionner un affichage politique facile et de façade.

Nous ne participerons pas au vote, le NPPV qui vous a tellement surpris lors de la première séance est pourtant bien adapté à votre délibération.

ORGA - FINANCES

Règlement intérieur

Avec le vote du règlement intérieur, le temps du travail en commun est venu. Un travail en commun qui n'est pas l'effacement de nos différences politiques mais au contraire la construction de règles pour que ces différences politiques puissent s'exprimer dans notre assemblée.

Monsieur le Président, nous notons votre volonté d'assurer le **pluralisme politique en maintenant le seuil des groupes à 5.**

Je vous avais interpellé lors de la dernière session pour que l'ensemble des sensibilités puissent être associées à la rédaction de ce règlement, vous l'avez fait en nous consultant à plusieurs

reprises.

Ce règlement intérieur acte des points sur lesquels nous avons déjà exprimé notre non approbation : baisse du nombre de membre élus à la CP et la baisse des indemnités des élu-e-s régionaux.

Nous avons également des désaccords et des regrets :

- La forte baisse de la dotation forfaitaire au-delà de votre sacro-sainte règle des 10% qui de fait **réduit considérablement les moyens financiers indispensables au bon fonctionnement des groupes politiques.**

- La création d'une super commission « transports et aménagement du territoire » risque de compromettre

par Cécile Cukierman



l'efficacité qui vous est si chère et qui ne peut souffrir d'aucune exception. Or autant de gros dossiers dans une même commission (1/3 budget région) ne seront pas sans conséquences sur son fonctionnement.

Cependant sous réserve de ces remarques, avec la volonté d'être constructifs, nous approuverons ce règlement intérieur qui nous donnera les moyens d'assurer notre rôle de groupe d'opposition.

ORGA - FINANCES

Emission de billets de trésorerie

En conclusion de votre délibération, vous nous demandez un blanc-seing pour une somme considérable de 300 millions d'euros, sans mentionner l'agent domiciliaire ni les agents "placeurs" qui sont en fait les intermédiaires qui traditionnellement dans les banques sont les vrais gagnants de ces opérations financières.

Nous bénéficions en tant que Région d'une facilité introduite par la loi mais il ne faut pas oublier que c'est au détriment des petits emprunteurs, notamment les petites communes, qui bien souvent ne peuvent pas accéder à ce marché.

L'expérience des emprunts, pudiquement appelés « emprunts toxiques » nous invite à la prudence sur l'utilisation de cette autorisation.

Certes, le recours à l'émission de billets de trésorerie, était de tradition en région Rhône-Alpes, elle peut faciliter l'exécution budgétaire.

Je vous demande néanmoins qu'au fur et à mesure de la souscription de ces titres de créance et des billets de trésorerie l'assemblée soit informée.

Et cela afin d'éviter qu'ils ne servent à cacher une cavalerie,

par Raphaël Debû



ce qui est le risque de tels produits, comme l'ont fait certaines communes en remboursant le 31 décembre des sommes qu'il renégociait le 2 janvier, en n'apportant pas les financements définitifs et en retardant le recours à des financements pérennes.

En conséquence, les élus de mon groupe s'abstiendront sur cette délibération.

ORGANISATION - FINANCES

Rémunération des collaborateurs de cabinet

Monsieur le Président, vous êtes constant, vous appliquez là aussi votre règle des - 10 % : - 10 % sur le nombre de collaborateurs auquel la loi vous autorise et -10% sur l'enveloppe assurant leur rémunération. Si les chiffres que j'ai à ma disposition sont exacts (si ce n'est pas le cas, je ne doute pas que vous rectifierez) le président Souchon en Auvergne avait 7 collaborateurs dans son cabinet, le président Queyranne 18 collaborateurs.

Comme développé par mes collègues Cécile Cukierman et François Jacquot précédemment, faire de la politique nécessite des moyens financiers et humains afin d'épauler les élus dans l'exercice de leur mandat, nous ne discutons donc pas de la nécessité que vous ayez un

nombre de collaborateurs suffisant pour vous assister. Constant nous le sommes également car nous n'avons pas fait campagnes en attaquant les cabinets prétendument pléthoriques des président sortants.

Cependant nous nous permettons de vous faire observer qu'à travers votre règle des - 10 %, vos collaborateurs seront mieux rémunérés que ceux des cabinets précédents, car l'addition des enveloppes d'Auvergne et Rhône-Alpes même baissée de 10%, conduiront à augmenter le salaire de chacun de vos collaborateurs comparativement à celui des collaborateurs des présidents Souchon et Queyranne.

Alors peut-être avez-vous été sensible aux revendications

par Boris Bouchet



des fonctionnaires qui étaient en grève et avec qui je manifestais avant-hier à Clermont-Fd pour le pouvoir d'achat et la qualité du service public, ce qui vous conduit à nous présenter cette délibération.

Compte tenu de ces observations et considérant que l'exemplarité, un brin populiste qui vous est chère, semble s'arrêter aux portes de votre cabinet, le groupe L'Humain d'Abord s'abstiendra sur cette délibération.

EMPLOI - FORMATION

Réponse au voeu du PS sur l'emploi

Si l'emploi doit être une priorité, elle ne peut et ne doit en aucun cas se limiter à un plan d'urgence sorti à la hâte suite aux très mauvais chiffres publiés concernant le nombre de demandeurs d'emploi.

De réelles politiques en matière d'emploi auraient monté depuis bien longtemps une réforme ambitieuse, concertée, réunissant les acteurs de la formation et les partenaires sociaux afin de mieux répondre aux besoins de formation des salariés et

des demandeurs d'emploi.

Le temps perdu à la réflexion et la rédaction de rapports et d'audits n'ayant qu'un seul but de détricoter le code du travail aurait pu être utilisé à trouver des solutions innovantes pour l'emploi et la formation.

Concernant l'initiative sur la mise en place d'une conférence régionale, nous y sommes favorables.

Nous demandons que ce vœu

par Pascal Semet



soit donc scindé en deux parties avec une abstention de notre groupe sur la première partie, celle sur la volonté de prendre part au plan d'urgence, et un vote favorable sur la seconde concernant la mise en place d'une conférence régionale.

ECONOMIE

par Catherine Fromage

Aide exceptionnelle à l'entreprise Aubert & Duval

Nous avons aujourd'hui à nous prononcer sur une délibération qui nous est arrivée tardivement sous forme de rapport complémentaire. Etudier une telle délibération avec un contenu aussi important demande du temps pour en assimiler les contenus et pouvoir nous forger une réflexion aboutie.

Pour en venir au fond de la proposition qui nous est faite, je vous annonce que nous n'approuverons pas cette délibération car pour nous **l'urgence est bien de mettre un terme au plan social appliqué depuis 2013, alors le groupe ERAMET, dont dépend AUBERT & DUVAL, a pu distribuer à ses actionnaires la vertigineuse somme de 319 Million d'Euros.**

Comment pouvez-vous justifier de l'attribution d'une aide de 1,2 millions sans vous assurer **que l'entreprise en contrepartie de cette subvention mette en place une véritable politique d'embauche.**

Les collectivités ne peuvent être, ni des banques, ni les esclaves

de groupes financiers et industriels sans scrupule. Les aides exceptionnelles sont très souvent accordées de manière arbitraire et surtout sans aucune contrepartie de la part de l'entreprise aidée. Nous rejetons ces subventions car elles s'inscrivent hors des cadres et des critères de nos dispositifs économiques.

Nous trouvons le projet très intéressant. Les procédés de fabrication et l'impression 3D « Métal » dénotent un potentiel d'innovation à exploiter pleinement et met en avant, d'une certaine manière, les savoirs faire des hommes et des femmes. La plus-value pour le territoire n'est effectivement pas à négliger.

Mais au vu de la taille et la solidité de l'entreprise, nous pensons que ce n'est pas à la collectivité de participer aux investissements de ce grand groupe du CAC 40.

La collectivité contribue déjà activement au développement des entreprises petites et grandes au travers des investissements sur les routes,



les aménagements de zones d'activités, construction de logements pour les salariés.

Alors même que l'Etat ferme le robinet budgétaire aux collectivités territoriales. Il nous semble réellement inopportun de verser 1,2 Md'Euros à un grand groupe réalisant des bénéfices.

Mais, monsieur le Président, nous vous reconnaissons de la clarté, en effet lors de votre discours d'investiture vous nous avait annoncé dans cet hémicycle : la Région sera aux côté des entreprises et de leurs besoins.

Nous constatons que cet assistantat n'a pas tardé à se mettre en place et que vous avez choisi les camps des grands patrons et des rentiers qui doivent aujourd'hui se frotter les mains. Vous l'aurez compris ce n'est pas notre choix.

AGENDA

Commisions permanentes
Jeudi 11 février
Jeudi 17 mars

Assemblées Plénières
Jeudi 17 mars
Débat d'orientations Budgétaires

PCF
Parti communiste français

MEMBRE DU

FRONT DE GAUCHE

**L'Humain D'abord -
Région Auvergne-
Rhône-Alpes**

Région Auvergne -
Rhône-Alpes

1 Esplanade
François Mitterrand
- 69002 Lyon

Tel:
04.26.73.40.95
04.26.73.52.08

Fax:
04.26.73.14.67

Mail:
virginie.guillotin
@auvergnerhonealpes.eu
remi.avezard
@auvergnerhonealpes.eu